

Brevets—Loi

moins du monde, que c'est ainsi et que nous devrions céder à ce chantage.

Le député qui m'a précédé a fait valoir que beaucoup de Canadiens étaient protégés par des régimes d'assurance-médicaments. Ils en sont redevables aux mesures que le CCF et le NPD ont réussi à faire adopter contre l'opposition des gouvernements conservateurs et du parti conservateur. Ces gouvernements ont toujours maintenu que de telles mesures étaient du socialisme insidieux. Que les gens devraient pouvoir payer eux-mêmes leurs médicaments. Que les régimes de soins médicaux et d'assurance-médicaments sont du socialisme sournois. D'ailleurs, les députés du parti conservateur se sont toujours opposés à ces mesures progressistes. Le voilà maintenant qu'il intervient aux Communes pour nous dire que la plupart des Canadiens sont protégés par de tels régimes. Ce qui n'empêche pas les gouvernements conservateurs provinciaux et fédéral de s'attaquer à ces mesures sociales. Le gouvernement fédéral n'a-t-il pas tenté de désindexer les prestations de la sécurité de la vieillesse? Pas plus tard que cet après-midi, il s'en est pris aux prestations de chômage des gens qui prennent leur retraite.

• (1550)

La politique du parti conservateur était centrée sur les dépenses publiques. Le gouvernement propose cependant de sabrer dans des programmes sociaux comme le régime d'assurance-médicaments. Il propose de mettre nos concitoyens au pied du mur. Il fera augmenter le prix des médicaments tout en supprimant la protection dont ils bénéficient en sabrant à tour de bras dans les programmes sociaux partout au pays. Tous les gouvernements conservateurs ont comprimé les programmes sociaux. En tentant de réduire les dépenses publiques, ils sabotent nos mesures sociales.

Le gouvernement cherche à pressurer les vieux et les malades. Il propose une mesure qui va augmenter le prix des médicaments et réduire la protection dont disposent les Canadiens. C'est l'impasse dans laquelle les conservateurs placent toujours les Canadiens. Tout cela est fait au nom de la protection de la propriété privée, c'est-à-dire les brevets pour certaines découvertes, la propriété intellectuelle.

Le ministre a souvent fait des comparaisons avec les artistes, les écrivains ou les inventeurs qui travaillent dans leur sous-sol. Il dit que le piratage des inventions est répréhensible. Du point de vue philosophique je serais d'accord avec lui. Il est regrettable que le ministre ne fasse rien pour les écrivains, les auteurs et les artistes. Nous n'avons pas entendu parler de brevets pour eux. Par contre, il se précipite à l'aide des multinationales. Je n'ai jamais considéré les sociétés et les multinationales comme les particuliers. Ce ne sont pas des gens qui travaillent dans leur sous-sol et qui, grâce à leur initiative, leur imagination ou leur assiduité, font des découvertes.

Les multinationales sont des sociétés internationales de grande envergure extrêmement sophistiquées, qui tirent leurs immenses ressources des politiques publiques et des dépenses publiques. Une bonne partie des sociétés multinationales qui vont bénéficier de cette mesure législative ont pu prendre de l'importance grâce à des programmes publics. Nos établissements d'enseignement, dans lesquels ont été formés les chercheurs, sont financés par l'État. Il est faux de dire que les

découvertes d'une compagnie pharmaceutique sont entièrement financées par celle-ci. Elles ont en fait été subventionnées par un système d'éducation publique qui a assuré la formation des scientifiques et des chercheurs. Il faut donc tenir compte d'un certain intérêt public. Les sociétés pharmaceutiques multinationales n'ont pas fait ces découvertes toutes seules. Le public les avait déjà subventionnées par le biais du système universitaire.

Quant aux déductions fiscales dont bénéficient ces sociétés, elles laissent aussi rêveur.

M. Benjamin: Elles n'ont pas eu de mal à récupérer leur argent!

M. de Jong: Le gouvernement proclame fièrement que ces sociétés vont accroître leurs investissements au Canada. Je suis sûr qu'elles vont les accroître, surtout avec le régime fiscal que nous avons. Grâce à ce régime, elles vont se faire rembourser l'essentiel de leurs dépenses de recherche. C'est encore le public qui va faire les frais de ce manque à gagner fiscal.

M. Benjamin: Cela ne leur a pas coûté un sou.

M. de Jong: Le ministre nous a dit sans vergogne que nous allions avoir tout cet accroissement de la recherche et du développement. Peut-être, mais cela dépendra de l'intérêt économique qu'il y aura pour les multinationales à faire cette recherche ici plutôt qu'ailleurs. J'imagine que cela dépendra essentiellement du régime fiscal en vigueur. Si le fisc rembourse aux multinationales l'argent qu'elles consacreront à la recherche et au développement, elles viendront évidemment les faire ici. Pourquoi les feraient-elles dans un pays où elles n'obtiendraient pas une exonération d'impôt pour récupérer leur investissement?

Comme c'est souvent le public qui finance ces découvertes étant donné que le système d'éducation et le régime fiscal sont mis à contribution, je maintiens qu'il a des droits sur ces découvertes. Je n'ai rien contre les organismes ou les personnes qui profitent d'une découverte. Mais où faut-il s'arrêter? Si je découvre un remède au cancer, dois-je pouvoir pour autant rançonner le monde entier? J'estime que non et que personne ne doit pouvoir le faire. Je m'attendrais à obtenir la juste récompense de mes efforts, mais il est moralement répréhensible qu'un individu ou une société rançonne tout le monde pendant 10 ans.

Le gouvernement présente un projet de loi qui sert les intérêts non pas du public, mais de quelques multinationales. C'est une pilule bien amère que l'on nous demande d'avaler. On l'a adoucie un peu en nous promettant d'accroître la recherche et le nombre d'emplois au Canada ce qui, je m'empresse de l'ajouter, sera sans doute subventionné grâce à l'argent de nos impôts. Cette loi ne fournit aucune garantie écrite. On se contente de nous faire quelques promesses pour une époque future.

C'est une mauvaise loi. Il n'est guère étonnant que le gouvernement veuille nous la faire adopter le plus rapidement possible. Les Canadiens n'aimeront sans doute pas cela et feront comprendre au gouvernement qu'ils ne sont pas d'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette d'informer le député que son temps de parole est écoulé.